

Newsletter 1 #portduhavre – avril 2020 / Dossier



- Direction territoriale du Havre -
Publié le 16 Avril 2020

« 100 % des activités portuaires opérationnelles »

Entretien avec Baptiste Maurand, directeur général de HAROPA –
Port du Havre



□



Le port du Havre fonctionne-t-il durant cette crise sanitaire inédite ?

« Les ports français sont un maillon essentiel de l’approvisionnement du pays. Au port du Havre, 100 % des activités portuaires sont opérationnelles et ce, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. C’est grâce à la mobilisation de nos équipes et de celles de toute la communauté portuaire. »

Comment les activités se maintiennent-elles dans ce contexte ?

« Nous avons déployé un plan de continuité d’activité (PCA) en accord avec les mesures gouvernementales. Celui-ci nous permet d’assurer l’accueil des navires, le passage des ponts et écluses et le chargement-déchargement de la marchandise en toute sécurité. L’acheminement de cette dernière s’opère normalement par la voie routière mais également par voie fluviale ou ferroviaire via le Terminal multimodal, lui-même totalement opérationnel en cette période. Nous travaillons avec l’ensemble des acteurs de la place pour assurer le meilleur niveau de service tout en préservant la sécurité et la santé des équipes présentes sur le terrain. Nous avons mis en place une cellule de coordination avec la place havraise d’une part, mais également à l’échelle de l’axe. Ces réunions ont lieu tous les jours et nous permettent d’avoir un état des lieux précis et fiable de la situation pour répondre, si nécessaire, à toute problématique rencontrée. »

Qu’est-ce que cette situation implique pour les salariés de la place portuaire havraise

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/havre/newsletter-1portduhavre-avril-2020-dossier>

□

?

« La santé et la sécurité des équipes sont notre priorité. Si leur situation familiale le permet, les salariés maintiennent leur activité professionnelle grâce au déploiement du télétravail qui leur permet d'être confinés à la maison. Pour les professions dont une présence sur le terrain est indispensable (capitainerie, ponts et écluses, sécurité portuaire, ...), les équipes appliquent les règles sanitaires recommandées par le Gouvernement et déployées au sein de l'établissement. Je suis particulièrement fier de voir le niveau d'implication de tous en cette période aussi inédite qu'exceptionnelle et qui s'avère relativement complexe pour chacun d'entre nous. »

[Retour sommaire](#) 